



MAISON RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE



Gap, le 29 janvier 2021

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à une formation sur la biosécurité dans les élevages de porcs :

Vendredi 19 février 2021 de 9 h à 16 h 30

Salle du conseil
170, rue de la Mairie
05000 PELLEAUTIER

Programme de la formation :

- Connaître les bases scientifiques et épidémiologiques de la peste porcine africaine
- Être capable de concevoir et de gérer un plan de biosécurité
- Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène

Formateur : Laure EON, Docteur vétérinaire, APPP

Attention : afin de travailler sur votre propre cas, nous vous demandons d'apporter les plans de votre exploitation (bâtiment et/ou parc plein-air). Par exemple : photo aérienne des parcs (via Géoportail) et/ou plan cadastral ou tout autre document.

Pour rappel, l'arrêté du 16 octobre 2018 définit un ensemble de mesures de biosécurité applicables dans les exploitations détenant des suidés (dès 1 animal). L'article 3 de cet arrêté prévoit la mise en place d'un plan de biosécurité dans toutes les exploitations concernées d'ici le 1^{er} janvier 2020. Cette formation à la gestion du plan de biosécurité en exploitation et aux bonnes pratiques d'hygiène est obligatoire pour une personne de l'exploitation (désignation d'un référent par exploitation).

Cette formation est prise en charge par le Vivéa (pour les non affiliés à la MSA, le coût de la formation est de 80 € / personne).

Au vu du contexte sanitaire et afin de respecter les gestes barrières, le port du masque sera obligatoire au cours de la formation. Nous vous demandons également d'apporter un repas froid, les restaurants étant fermés.

Inscription obligatoire par mail : n.espie@mre-paca.fr

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Denis EYRAUD
Président de la Section porc
de la MRE

MRE, 570 avenue de la libération Tel : 07 86 12 56 10. Mail : n.espie@mre-paca.fr

